

Quelques questions à propos des modalités d'évaluation proposées pour le CCF en étbs de formation.

Comment définir la note des élèves ?

Par une transposition des bilans de compétences en notes chiffrées qui relève du choix des équipes.

L'évaluation peut-elle se faire en prenant en compte plusieurs situations ?

Eventuellement, même si c'est exclu dans les définitions d'épreuves. Il s'agit d'évaluer au mieux.

Les situations d'évaluation peuvent-elles s'écarter de la définition des épreuves ?

Elles doivent s'en rapprocher le plus possible !

Les élèves peuvent-ils choisir les modalités de leur évaluation certificative (cas 1 ou cas 2) ?

Non. Ceux qui n'ont pas atteint des niveaux de compétences suffisants à la date fixée n'ont pas le choix. Ils sont évalués en fin de formation. Pour les autres, la question ne se pose pas vraiment puisqu'ils ont l'assurance d'une évaluation positive (si les compétences sont atteintes, la note est nécessairement très bonne !)

Peut-on informer les élèves, à l'issue d'évaluations réussies, que ces dernières seront prises en compte pour l'examen ?

Non. Les élèves et l'enseignant savent que des évaluations sommatives réussies sont susceptibles d'être prises en compte. Ils savent également si des niveaux de compétences sont atteints ou pas. Pour autant, les évaluations pendant la formation ont une seule visée formative. La question de l'évaluation certificative est dissociée. Elle ne se pose qu'en fin de formation, au moment du bilan.

Si les enseignants n'évaluent pas par compétences durant la formation, comment peuvent-ils juger des niveaux de compétences de l'élève ?

Ils sont censés le faire ! Néanmoins, si ce n'est pas le cas, ils peuvent toujours procéder, en fin de formation, à un bilan des compétences des élèves sur la base des observations qu'ils ont engrangées. Evidemment, en l'absence d'éléments concrets, ces enseignants évalueront par épreuves ponctuelles. Ce qu'ils faisaient probablement déjà !

Comment justifier des situations et des notes pour le jury ou/et les candidats ?

Comme avant. Il faut garder une trace des situations de travail sur lesquelles ont reposé les évaluations (descriptif technique, travail demandé, critères, ...)